



# A vos cultures

N°16 – 01 juin 2023

---

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°16

---

Conseils service Agronomie

-

Conseils service Agronomie

### A RETENIR :

**Orge** : dernier bulletin pour l'orge

**Triticale** : dernier bulletin pour le triticale

**Blé** : dernier bulletin pour le blé

La protection fusariose doit être en place dans les situations à risque. Pour les parcelles les plus tardives n'arrivant qu'à début floraison cette semaine, les conditions météo sèches des 7 derniers jours et celles à venir conduisent à un risque faible à moyen selon les précédents.

**Maïs et tournesol** : des dégâts de limaces toujours signalés sur les semis tardifs.

### ORGE

Fin de la surveillance hebdomadaire.

**La protection fongicide doit avoir été mise en place.**

### TRITICALE

Stades fin épiaison (en altitude) à remplissage du grain (en plaine).

Nous sommes sortis de la période de risque pour les maladies foliaires.


**La protection fongicide doit avoir été réalisée.**

## BLE

Quatorze parcelles de blé ont été observées cette semaine. Les 2/3 des parcelles sont en cours de floraison.

### FUSARIOSES DES EPIS :

Le risque de contamination par les fusarioses dépend des conditions climatiques et notamment du cumul de précipitations autour de la floraison (+/-7 jours). Les Fusarium, responsables de l'accumulation de mycotoxines DON et de pertes de rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 19 et 29°C tandis que les Microdochium, qui ne produisent pas de DON mais peuvent être responsables de forts impacts sur le rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 12 et 21°C. Pour le développement des Fusarium, le précédent, la gestion des résidus et la sensibilité des variétés définissent le risque agronomique. Celui-ci est maximal pour des variétés sensibles ou des blés implantés après maïs sans broyage et enfouissement des cannes. **Les précipitations actuelles autour de la floraison conduisent à un risque climatique élevé. Ce risque doit être pris en compte dans l'évaluation du risque global de chaque parcelle, également fonction de la sensibilité de la variété et de la gestion des résidus.**

Gestion des résidus*	Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/-7 jours)		
			<10	10-40	>40
 Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1		
		Moyennement sensibles	2		
		Sensibles	3		T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	3		T
 Betteraves, pomme de terre, soja, autres	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	3		T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	4		T
 Maïs et sorgho fourrages	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	4		T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4		T
		Moyennement sensibles	5		T
		Sensibles	6	T	T
 Maïs et sorgho grains	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	4		T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5		T
		Moyennement sensibles	6		T
		Sensibles	7	T	T

Grille de risque fusariose (source Arvalis Institut du Végétal)

**Pour les parcelles au stade début floraison cette semaine,** au vu des conditions météorologiques actuelles prenant en compte les cumuls de précipitations depuis les sept derniers jours et ceux à venir **permettent de fortement réduire le risque de développement de la fusariose et un traitement spécifique sur l'épis n'est pas justifié.**

**Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées**

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTIUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

**Notes maladies :** (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

**CECIDOMYIE ORANGE** : l'épiaison marque le début de la phase de risque du blé vis-à-vis de la cécidomyie. Le climat froid actuel est peu favorable aux vols mais **il est important d'installer les cuvettes jaunes dans les parcelles pour débiter la surveillance.**



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3 mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. **Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts.** Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle.

Les symptômes, la grille de risque et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Cécidomyie orange du blé » disponible sur [http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche\\_accident/fiches\\_accidents.php?mode=fa&type\\_cul=1&type\\_acc=3&id\\_acc=38](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=3&id_acc=38)

Observation et seuil de nuisibilité : seules 3 parcelles sur 8 observées ont fait l'objet d'une capture. Le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observer le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En termes de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, une larve/épi correspond à une perte d'1q/ha.

**Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer ; citons par exemple les variétés CELEBRITY, FILON, KWS ULTIM, OREGRAIN, PILIER, PRESTANCE, PROVIDENCE, RGT MONTECARLO, RGT VIVENDO, RUBISKO, SY ADORATION et TENOR.**

## MAÏS et TOURNESOL

Les bio agresseurs de début de cycle semblent toujours présents mais en régression (taupins, limaces...) en lien avec la hausse des températures qui favorise une croissance rapide des cultures de printemps. Cette semaine, la présence sur maïs de dégâts cicadelles (dans l'Allier) et d'oscinies (dans Le Puy de Dôme) est signalée.

### Limaces :

La surveillance doit être maintenue sur les semis plus tardifs et jusqu'au stade 6 feuilles du maïs. Les semis dans des sols motteux, bordures de bois, haies ou à proximité de cultures attractives (ex : colza) ou en présence de nombreux résidus végétaux peuvent favoriser leur présence.

**Si des dégâts sont observés et étant donné les conditions météo, une intervention peut être localement justifiée.**

En cas de morsures provoquant une perte foliaire significative, intervenir avec :

- **METAREX INO** (métaldéhyde 40 g/kg) 5 kgs/ha
- **METAREX DUO** (métaldéhyde 10 g/kg + phosphate ferrique : 16.2 g/kg) **5 kgs/ha**

En cas de pression émergente et présence de carabes, privilégiez une intervention plus sélective du bio agresseur avec :

- **IRON MAX Pro** (Phosphate ferrique : 24.2 g/kg) à une dose comprise entre 5 et 7 kg/ha en fonction de la pression limace et de la curativité recherchée.

Attention au positionnement de vos interventions, en cas de forts cumuls de pluies, la tolérance des granulés est de l'ordre de 60 mm.

La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) [https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap\\_fiches\\_action](https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action)
- Et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](http://www.chambre-agriculture-allier.fr)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*

**La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Christelle Johannel**

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

